

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 20 (1932)
Heft: 373

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nous ouvrir très largement des portes de consolation en faisant remarquer que le tuteur général devant être entouré de plusieurs employés, on pourrait fort bien charger une femme d'un de ces postes subalternes. Si bien que, malgré l'insistance de M. Albaret, le Grand Conseil a biffé l'amendement voté quinze jours plus tôt.

Donnage. Donnage pour l'affirmation d'un droit féminin. Donnage aussi pour les paroles du Président du Conseil d'Etat, qui consacrent une fois de plus le dogme de l'infériorité féminine: employée, secrétaire, tant que vous voudrez. Mais plus haut, un poste de responsabilité et de dévouement: halte-là! Donnage...

La Société Coopérative de cautionnement „SAFFA“

Le Comité de la Société coopérative de cautionnement *Saffa* a été convoqué, pour le jeudi 11 février, les représentants de la presse féministe, ainsi que les membres de l'Association bernoise de la Presse, afin de leur exposer d'une façon précise les buts de la dite Société.

M^{lle} Dora Schmidt, présidente, expliqua que le bénéfice de la *Saffa* ne servira pas à faire des prêts, mais bien à cautionner les femmes suisses qui désiraient emprunter de l'argent, soit pour perfectionner leurs connaissances professionnelles après études ou apprentissages, soit pour créer des entreprises nouvelles ou donner plus d'extension à des entreprises existantes, soit enfin pour aider les associations féminines à obtenir des crédits de construction ou des prêts pour l'organisation d'expositions locales, etc. Les 350.000 francs restant de la *Saffa*, après les diverses répartitions faites, ont été placés en titres, obligations, hypothèques, etc. dans différentes parties du pays. Ces papiers sont déposés à la Banque Populaire qui, elle, fera les prêts aux femmes suisses que la Société cautionnera. Afin d'augmenter le capital de garantie et par là la valeur des prêts, la Société émet des parts sociales de 100 fr. Pour placer ces parts sociales, le comité se propose de faire, au mois de mars, une grande action de propagande parmi les femmes suisses; il espère que celles-ci comprendront l'œuvre d'entraide que poursuit la Société et qu'il rencontrera la même sympathie et le même désir de solidarité qu'avait rencontrés la *Saffa*.

Notre journal ayant déjà publié des indications exactes sur la façon dont se feront ces prêts, nous ne donnons pas ces détails à nouveau. Nous ne ferons qu'attirer l'attention des femmes suisses sur ce que les prêts ne peuvent être consentis que dans un but professionnel ou commercial et non pas pour aider une personne momentanément dans la gêne. Ils ne peuvent également pas être consentis sans intérêts. (Pour de plus amples renseignements on peut s'adresser au Comité de la Société coopérative de cautionnement *Saffa*, Case postale Transit, Berne).

M^{lle} Anna Martin exposa ensuite que le but de la Société n'est pas seulement de faciliter aux femmes l'obtention d'un crédit, mais aussi de les aider par de judicieux conseils financiers. A cet effet, la Banque Populaire a créé dans son bâtiment de la Christoffelgasse 9, à Berne (téléphone: Bollwerk 60) un bureau de renseignements et de conseils financiers dirigé par M^{lle} Martin, l'ancienne commissaire générale de la *Saffa*. Ce bureau, qui a à sa disposition un matériel précieux de renseignements sera à même de guider, en toute connaissance de cause, les femmes désirant créer ou reprendre une affaire. Il connaît les entreprises louches ou hasardeuses, où trop souvent les femmes se laissent entraîner à placer leurs capitaux, et il pourra ainsi éviter à ces dernières des pertes souvent importantes. En un mot, il sera à la disposition de toute femme ayant besoin d'un conseil financier quelconque. En outre, par de nombreux articles de journaux, des conférences et des cours spéciaux, il se propose d'instruire la femme dans l'art difficile d'employer judicieusement et rationnellement son argent.

Il va sans dire que, pour être vraiment utile à toutes les femmes suisses, un seul bureau de renseignements à Berne ne suffira pas. Aussi la Banque Populaire prévoit-elle déjà des jours fixes de consultations dans différentes de ses succursales où, par la suite, elle ouvrira, éventuellement, un office permanent.

La Société de cautionnement espère ainsi, grâce à cette organisation et aux facilités d'emprunt qu'elle procurera, travailler, dans l'esprit des statuts de la *Saffa*, à l'amélioration de la situation financière et économique de la femme suisse.

H. Z.

La 1^{re} Journée des Femmes vaudoises

Ce fut un nouveau succès pour la Fédération vaudoise des Unions de Femmes et l'Association pour le costume vaudois qui ont organisé cette Journée. Plus de six cents femmes représentèrent tous les districts y ont assisté. La journée a été honorée de la présence de M. J. Dufour, président du Conseil d'Etat, qui traitant de la censure cinématographique en Suisse, a annoncé une bonne nouvelle: un siège féminin dans la future Commission vaudoise pour la censure cinématographique. Les Vaudoises ont été reconnaissantes envers M. Dufour de ce qu'il leur ait fait part de ses préoccupations législatives et ne leur ait pas servi ces phrases creuses ou ces conseils puérils que trop souvent les magistrats se croient obligés de débiter aux assemblées féminines.

La séance du matin a été tout entière consacrée à la patrie, au désarmement, à la paix. C'est M. Ernest Bovet (Lausanne) qui a montré combien, au cours des âges, s'est élargie la notion de patrie, combien elle s'est fortifiée et élevée. En voici une preuve: une vive opposition s'est élevée au Grand Conseil lors de la révision de la Constitution vaudoise, en 1865, contre l'attribution aux Confédérés des mêmes droits politiques qu'aux bourgeois des communes; l'égalité finit par prévaloir. (Cela n'est-il pas réconfortant pour nous? Et ne pouvons-nous pas espérer que d'ici à quatre-vingts ans les femmes seront mises sur le même pied que les Confédérés?) M. Bovet a salué avec joie les progrès faits en Suisse par la notion d'arbitrage; alors qu'au Congrès de La Haye, en 1907, la délégation suisse avait l'ordre de s'opposer à l'arbitrage, nos délégués à Genève, en 1932, ont reçu pour mission de soutenir ardemment le règlement des conflits internationaux par l'arbitrage. Alors qu'à La Haye les séances étaient rigoureusement réservées aux diplomates, celles de Genève se sont ouvertes à l'opinion publique par l'intermédiaire des représentants des grands groupements mondiaux apportant les pétitions de la paix. L'humanité progresse lentement. La paix viendra bien... un jour.

Parlant au nom des mères qui ne veulent plus revivre les mois épouvantables de 1914 à 1918, M^{lle} L. H. Pache (Lausanne) a montré avec force ce que les femmes peuvent faire pour l'avènement de la paix, en travaillant avec foi, avec confiance, avec optimisme pour que les générations futures soient épargnées.

Ces deux exposés firent une grande impression. On sentait l'assistance vibrer avec les conférencières; des fils multiples et tenus, présents bien qu'invisibles, s'étaient tissés entre ceux qui parlaient et celles qui écoutaient.

La séance de relevée s'est ouverte par une causerie de M^{lle} M. Hahn, présidente cantonale des Amies de la Jeune fille (Territet) sur la famille, sur les sentiments de confiance, d'affection qui en forment la base, sur les moyens de fortifier ces sentiments en profitant de petits détails. Le sentiment de la famille est ancré dans le cœur de l'homme comme de la femme; cette dernière, même seule, ne se sent jamais seule parce que ce sentiment de la famille la pousse à s'occuper des malheureux.

La journée se termina sur un mode plus riant: profitant de la présence de nombre de membres de l'Association agricole des femmes vaudoises M^{me} Gillibert-Randin (Lausanne), leur présidente, leur présenta son rapport annuel, rappela la fabrication des confitures à Puidoux; l'exercice a été très actif; les cuisinières de Puidoux ont traité 2800 kgs de fruits et 1800 kgs de sucre; l'écoulement des bidons est trop lent; il faut trouver des débouchés et c'est là plus difficile. Néanmoins, et bien que les capitaux prêtés ne puissent être encore restitués, l'affaire promet un rendement intéressant, tout en permettant d'écouler les fruits récoltés par les paysannes. L'Association cherche à organiser un marché Semaine suisse dans un village montagnard.

M^{me} W. Barraud (Bussigny) exposa encore avec humour l'activité de la Société cantonale pour le costume vaudois, dont elle est vice-présidente, et qui participe à toutes les grandes fêtes des costumes suisses. Et il y eut, cela va sans dire, des fleurs, des chants, du thé, et des connaissances joyeusement renouées.

S. BONARD.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et La Tour de Peilz
Février 1932.

Mesdames et chères Alliées,

Nous tenons à vous remercier du bon accueil que vous avez fait à notre dernière circulaire. La présence de nombreuses représentantes de nos Sociétés, de toutes les parties de la Suisse, même les plus éloignées, a été remarquée et appréciée

1 Que pareil mandat ait pu être donné à des déléguées par le gouvernement fédéral, il y a vingt-cinq ans, constitue une tache sur notre écusson que notre attitude actuelle doit s'employer à laver. (Réf.)

par les organisatrices de la journée du 6 février. Toutes celles qui ont participé à cette manifestation en garderont un souvenir qui les encouragera à soutenir de tout leur pouvoir l'œuvre de pacification que poursuit la Conférence du Désarmement. Quant à celles qui n'ont pu se rendre à Genève, nous leur offrons aujourd'hui un moyen de se joindre aux efforts en faveur du désarmement: la feuille de collecte ci-jointe vous permettra de rassembler, franc par franc, une jolie somme qui servira à la propagande faite par le Comité international du Désarmement. Vous voudrez bien renvoyer ces feuilles, même incomplètement remplies, ainsi que la somme correspondante par mandat postal, à M^{me} Fanny Martin, la Terrasse, Tour de Peilz, jusqu'au 1^{er} mai. Vous aurez ainsi la satisfaction de coopérer à la cause du Désarmement que nous, femmes, devons toutes soutenir.

La Conférence du Désarmement aura probablement, nous dit-on, 3 étapes, la première s'achevant à Pâques, la seconde allant de juin à août, et la troisième en automne. Les Associations féminines internationales comptent préparer à Genève, dans le courant de l'année, de nouvelles manifestations auxquelles toutes les femmes seront conviées.

Nous vous rendons attentives au fait que notre caissière, M^{lle} Schindler, prie instamment d'indiquer sur les mandats ou chèques postaux, le nom de l'expéditeur et de la Société. Il lui est arrivé plusieurs fois de recevoir de l'argent et de ne pas savoir de qui il venait.

Veuillez agréer, Mesdames et chères Alliées, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

La Présidente: A. de MONTET.

La Secrétaire: F. MARTIN.

Réunion du Comité.

Dans sa séance du 29 janvier, le Comité de l'Alliance a, sur son ordre du jour deux questions importantes.

Le Département politique fédéral lui avait fait parvenir un memorandum du Secrétariat de la S. d. N. concernant la décision prise l'automne dernier par l'Assemblée sur les moyens d'intensifier la collaboration des femmes, tant à l'œuvre de la S. d. N. en général qu'à la Conférence du Désarmement. A ce sujet, M. Motta demandait ce que l'Alliance avait déjà proposé au Secrétariat de la S. d. N.

Le Bureau avait immédiatement répondu que nous n'avions jusque là pas eu connaissance du memorandum, que le Secrétariat de la S. d. N. n'adressait jamais qu'aux organisations internationales, et que le contact avec les grandes Associations féminines internationales était bien établi, spécialement en vue de la Conférence du Désarmement; que nous étions heureuses d'avoir enfin la possibilité d'une collaboration sur le terrain national, et que nous lui soumettrions nos vœux dès après la séance du Comité.

Il s'agissait donc de faire des propositions acceptables, et dans ce but nous priâmes M^{lle} Somazzi, membre du Comité de l'Association suisse pour la S. d. N., de venir délibérer avec nous.

A la suite de cet entretien, on décida de demander à M. Motta que le Conseil Fédéral veuille autoriser une femme, représentant l'Alliance, à assister à la Conférence du Désarmement, et de permettre qu'elle se fasse remplacer par deux autres femmes, au cas où elle serait empêchée de se rendre à Genève. Quatre noms furent proposés, celui de M^{lle} Somazzi en tête.

Quant aux propositions concernant la collaboration des femmes à l'œuvre de la S. d. N. en général, il serait répondu plus tard. La lettre devait partir le jour même, puisqu'on était à la veille de la Conférence. Le court délai dont nous disposons pour une réponse n'était pas fait pour nous rendre optimistes par rapport à la réalisation de ce projet.

Il fut décidé en outre d'envoyer à toutes les Sociétés de l'Alliance une feuille de collecte dite du franc du désarmement, avec une recommandation pressante. M^{mes} de Montet, Martin, Zellweger et Chenevard se déclarèrent prêtes à prendre part à la manifestation de la remise des pétitions à Genève.

La seconde question concernait le film, anciennement intitulé: *Joies et misères de femme*. La sous-Commission, tenue de son étude, après deux longues conférences avec les directeurs de la société cinématographique « Praesens », soumit au Comité un projet de modifications des vues et de sonorisation, avec le titre: *Maternités*. Ce projet fut longuement discuté et amendé dans le sens des protestations les plus générales. Ainsi

changé, le film aurait deux buts: 1. faire saisir aux femmes et aux hommes le danger des avortements clandestins, et le sérieux des interventions médicales; 2. indiquer les ressources qu'offrent aux femmes dans la détresse les institutions sociales; indiquer aussi les lacunes de notre société dans le problème de la protection de la famille. Il fut décidé d'envoyer le projet amendé à la direction de « Praesens ». Celle-ci nous enverra des contre-propositions, de sorte que la décision finale paraît encore éloignée.

A. DE M.



Voyage collectif à Constantine.

(Congrès des Femmes Méditerranéennes.)

AVIS IMPORTANT. — Depuis la parution de notre dernier numéro deux programmes de voyage ont été préparés: l'un de quinze jours (du 20 mars au 6 avril), comprenant une excursion en Algérie du Sud (prix approximatif: 500 fr. suisses); l'autre de 9 jours (du 27 mars au 6 avril), sans excursion, mais avec visite d'Alger au retour (prix approximatif: 360 fr. suisses).

Bien que le délai pour les inscriptions ait été fixé au 15 février, nous engageons néanmoins celles de nos lectrices que tenteraient ce voyage et ce Congrès, à demander au plus vite à M^{me} Debrüt-Vogel, 16, Bonstettenstrasse, Berne, les renseignements qui leur seront utiles.

Carnet de la Quinzaine

Mercredi 24 février:

GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Esquisses d'histoire de l'art au moyen-âge, 5^{me} et dernière causerie par M^{me} H. Gagnelin.

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Cours d'instruction civique et de droit civique: *Les régimes matrimoniaux*, par M^{lle} A. Quinche, avocate.

Vendredi 26 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: 3^{me} leçon d'archéologie genevoise, donnée au profit de la caisse de l'Union par M. L. Blondel, archéologue. Projections lumineuses. Billets à l'entrée.

Id.: Station d'émission Radio-Suisse romande, 17 h. 15 à 17 h. 30: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T.S.F.

Samedi 27 février:

LAUSANNE: Ecole Supérieure, 15 h.: Assemblée de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure.

Lundi 29 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *L'enfant sous le régime soviétique*, causerie par M. Méquet, fonctionnaire au B.I.T.

Mercredi 2 mars:

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Cours d'instruction civique et de droit civil: *Quelques notions sur la vente et l'achat des titres*, par M^{me} Marg. Daepfen, lic. ès sciences sociales.

GENÈVE: Grande Salle de la Réformation, à 20 h. 30: Soirée organisée par les Claireuses au profit de la caisse de l'Union des Femmes.

Samedi 5 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: *Thé mensuel*; 17 h.: *Paix sociale. Une réalisation à Bourneville (Angleterre)*, causerie avec projections par M^{me} Jeanne Roget.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

VI^e Journée d'Education à Neuchâtel

Samedi 27 février 1932

organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la Fondation Pro Juventute et la Ligue Pro Familia, avec l'appui des associations pédagogiques et féminines de la région.

Ecole et Famille

Conférences visant à établir un contact entre les éducateurs professionnels et les parents, ainsi que toutes les personnes portant intérêt à l'éducation.

I. GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES: Vendredi 26 février, 20 h. 15:

Ecole et Famille. Faut-il collaborer? Et pourquoi? Conférence publique et gratuite, par M. Jules LAURENT, inspecteur scolaire et rédacteur du *Journal des Parents* (Lausanne).

II. AULA DE L'UNIVERSITÉ: Samedi 27 février:

9 heures. Introduction de M. le Conseiller d'Etat Dr. Antoine BOREL, chef du Département de l'Instruction publique.

9 heures 15. **Famille et Ecole: ce qu'elles attendent l'une de l'autre**, par Jules LAURENT, inspecteur scolaire et rédacteur du *Journal des Parents* (Lausanne).

10 heures 30. **Les parents peuvent-ils rendre l'école agréable à leurs enfants?** par M^{me} Blanche HEGG-HOFFET, Dr. en philosophie (Berne).

14 heures 15. **Comment préserver nos enfants des troubles nerveux et mentaux?** par le Docteur Oscar FOREL, médecin en chef des « Rives de Prangins » et privat-docent de psychiatrie à l'Université de Genève.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion.

Prix des places: la journée: Fr. 2.50 (Fr. 1.50 pour le corps enseignant); la demi-journée: Fr. 1.50 pour chacun. **Cartes à l'entrée.**